

pour M. Maurice Longpré, m'a fait entendre certaines choses... Mais, s'il ne se hâte pas de s'expliquer clairement, je ne vois pas pourquoi je souffrirais plus longtemps des assiduités inutiles !

Elisabeth regarda sa mère en rougissant.

*A continuer.*

## LA GAZETTE DE JOLIETTE.

JOLIETTE, 12 AOUT 1867.

TOURNÉE ELECTORALE.

M. Baby a continué de visiter les diverses paroisses du Comté durant la semaine dernière. M. Cornillier ne può le suivre, vu l'état de sa santé. M. Baby alla, mercredi à St. Jean de Matha. Un grand nombre de personnes averties à temps allèrent l'entendre. Il paraît que quelques plissos s'étaient proposés d'empêcher M. Baby de se faire entendre; voyant cela, les amis de M. Baby, au nombre de 60 environ, entrèrent dans la maison de M. Mélard Ar chambault, et M. Baby leur expliqua ses vues sur la confédération. Son discours fut bien goûté et produisit un très bon effet.

Judi, le passage de M. Baby à D'Ailleboult, fut un véritable triomphe; il fut déterminé le lendemain, à St. Alphonse, samedi dernier, M. Cornillier a rendu compte de sa conduite parlementaire; il s'est attaché surtout à démontrer la fausseté des accusations lancées contre lui par M. Godin et Lavallée. M. Lavallée a eu honte à rougir lorsque M. Cornillier lui fit voir qu'il avait avancé des mensonges dans l'espoir de tromper le peuple. Le honneur a ravi; mais il a eu plus prudent d'aller cacher sa honte dans la foule.

M. Cornillier a été, on ne peut plus, eloquent et perspicace.

On ne connaît pas encore quel seraient les candidats de l'opposition. Nous est avis cependant que MM. Collin et Lavallée ont des velléités et nous croyons qu'ils ont sondé le terrain.

M. le Dr. Lavallée a parlé hier; à la porte de l'église de Ste. Elizabeth, mais il a trouvé maille à rompre avec MM. Baby et Cornillier.

Le Dr. Lavallée a vainement essayé de débiter ses mensonges habituels; personne ne s'est laissé prendre; et notre démagogue a été obligé de baisser pavillon. Après les vépres ces mesieurs allèrent à St. Thomas; ils furent écoutés avec beaucoup d'attention. On nous rapporte que la teneur des libéraux dans cet endroit était peu propres à faire naître des espérances de succès chez M. Lavallée. Ce monsieur doit s'apercevoir que les sympathies du peuple ne sont pas pour lui.

M. Godin était à St. Alphonse, hier. Si nous croyons les rapports qui nous sont faits, M. Godin ne compte guère de partisans dans cet endroit. Il n'a pas voulu affirmer sa candidature.

### DE PROFUNDIS.

M. Gadoury avait résigné, M. Cépeau avait vu fondre sa popularité. Combien terribles durent être les angoisses auxquelles M. Crépeau fut en proie à la nouvelle de la démission de celui qui lui pouvait gagner deux ou trois cents voix dans tout le Comté. Force fut donc à ce monsieur de retourner à St. Félix reprendre ses occupations ordinaires et faire des actes notariaux. M. Crépeau devra comprendre à l'avance qu'il ne suffit pas d'être l'orgueil du village de St. Félix pour briguer les suffrages du beau Comté de Joliette.

M. Crépeau a donc résigné, et nous voilà privés, peut-être pour toujours, de voir ses funeraires notes qu'il avait soin de toujours laisser au fonds de son sac. Oh infidèle !

On a crié bien fort contre la corruption, les gaspillages, les augmentations de salaire etc., de l'administration des conservateurs. On s'efforce surtout d'effayer le peuple avec le Grand-Tronc, et les sommes que les divers gouvernements lui ont payées pour service postal et autres.

Tout le monde sait que le ministère Cartier-McDonald avait réduit le subside postal au Grand Tronc de \$110 à 870 par mille.

En 1862, le ministère libéral recommande d'augmenter le taux fixé par le gouvernement précédent.

C'est M. Foley, Maître-Général des Postes, sous l'administration McDonald-Sicotte, qui nous l'apprend par un rapport en date du 29 octobre 1862 :

"Il est certain que le taux de \$70 par mille a été fixé par un gouvernement dans lequel la compagnie possède de grands moyens d'influence."

Un gouvernement dont deux membres étaient officiers de la compagnie ne peut être guère soupçonné de lui avoir été hostile et pourtant c'est ce gouvernement, l'indemnité qui mettait de côté l'autre taux de \$110 comme trop élevé et qui fixait celui de \$70.

Un taux que le dernier gouvernement a épargné sous l'emprise de toutes les influences qu'il possédait la compagnie

peut fort bien, dans l'opinion du soussigné, être continué, au moins jusqu'à ce qu'on ait obtenu des instructions prévues qui faciliteront la préparation d'estimes. Il se peut que le taux actuel soit faible; il se peut que le premier taux de \$110 soit PLUS JUSTE.

La pratique en Angleterre, dans les analogues, est parfaitement établie. Quand les dissensions d'opinion surgissent entre les compagnies de chemin de fer et de dépôt de poste, on les régule par voie d'abattement.

Il n'est peut-être pas suffisant de le faire dans l'opinion du soussigné:

Le suggère somme respectueusement le plan qui lui PARAIT LE MEILLEUR moyen de régler les difficultés avec la compagnie, si l'on se décide par voie d'abattement.

Nous empruntons au *Journal de Québec* qui suit :

Le Reporter d'Hilfus publie un article remarquable et apprécie justement la position des deux partis qui se disputent le pouvoir.

Suivant le Reporter, Sir J. A. Macdonald, après avoir reçu mission de former un gouvernement, auquel les différentes provinces donneraient leur appui, se décida à former une coalition. Et voici pourquoi raison. C'est grâce à un compromis entre les différents partis qu'on a jeté les bases du nouvel état; il faut se servir du même moyen pour mettre en mouvement la nouvelle machine politique.

Il la compare à une locomotive prête à s'élanter dans la carrière. Elle est sortie parfaite des mains d'ouvrier. Mais il lui manque quelque chose, il voit qu'elle doit parcourir n'est pas débarrassé d'aplanir les obstacles, rendre cette route praticable. Cette œuvre demande l'énergie et l'habileté réunies des hommes marquants de toutes les parties.

Sir J. A. Macdonald demanda le comte des libéraux qui, en dépit des menaces de G. Brown, répondirent à son appel. Cette combinaison n'est pas du goût de Brown, et aussi fait-il ses efforts pour perdre ses anciens amis.

Quel est donc le but poursuivi par le grand agitateur ? Comme M. Howe, il veut créer une guerre d'intérêts sectaires, une lutte de province à province. Ce n'est pas la conduite d'un véritable homme d'état, et l'opposition constituée sur une base aussi peu stable, ne pourra compter que sur peu de partisans. Les provinces maritimes, Québec et Ontario, se rangeront sous le drapeau national.

### DISTINCTION DU PEUPLE ACADIEN

Sous ce titre le *Moniteur A adien* publie un article que nous reproduisons et qui ne manquera pas d'interesser grand nombre de nos lecteurs.

Chaque jour l'existence du peuple acadien se dessine et se consolide de mieux en mieux à côté des autres peuples canadiens. Après s'être accroché dans l'ombre, tenté mais solidement soutenu, il vient d'asseoir au sein de la grande famille et requérir sa part d'influence dans les destins du monde. cette influence nous l'avouons sera bien minime d'abord; mais elle grandira avec le temps; et aidé de quelques circonstances provisoires que l'avenir nous réserve peut-être, on aura bientôt à compter avec ses volontés dans les affaires politiques de la nouvelle puissance du Canada.

Comme aux autres et d'après longtemps la voie large du progrès lui était ouverte; mais nous n'osons mieux faire entrer dans les dessins de la Providence les circonstances qui l'empêchent de s'en prévaloir et d'y marcher, au moins d'une manière bien ostensible, que de les charger sur le compte d'une indolence imaginaire que ses ennemis lui jettent constamment à la figure. Aujourd'hui il est sûr pour y entrer et il y entre haraquin, en sollicitant de ceux qui l'entourent égards et appui moral; et il a droit de s'attendre que tous salueront sa naissance, nous devrons dire sa renaissance, au grand jour. Oui, nous ne craignons pas de dire que seulement aujourd'hui le temps est arrivé pour lui de faire un effort suprême pour briser les entraves qui l'ont retenu dans la sphère obscure où il a vécu jusqu'à présent; quelques années auparavant, il était trop tôt, quelques années après il sera peut-être trop tard, et dans tous les cas, il n'y gagnerait rien.

Il est un fait qui n'échappe à personne de ceux qui parcourent les fragments épars de l'histoire de ce peuple malheureux, et ce fait le voici: issu de quelles familles de pauvres pécheurs, il y a deux siècles et demi, après avoir passé à travers une foule de misères et de persécutions que lui avait suscitées de la part des colonies anglaises sa position avantageuse sur elles, après avoir subi proscription, exil et destruction complète, comment se fait-il qu'il se soit relevé de son état? et qu'en peu plus d'un siècle après l'époque fatidique où ses ennemis avaient abandonné son cadavre inhumé sur le sol, croient en avoir fait disparaître le dernier souffle de vie, comment se fait-il qu'il offre aujourd'hui à l'univers le spectacle d'un groupe compact, d'une vivacité extraordinaire, plus

attaché, que jamais à sa langue, à sa religion et à ses coutumes ? A cette question le chrétien répond : le doigt de Dieu est là. En effet, quelle autre solution donner à ce fait extraordinaire ? Et sans entrer dans le détail d'une toute autre histoire d'une très haute signification, celle-là suffit-il pour nous autoriser à dire que la Providence doit être jugée favorable à nos intérêts ?

Alors, *Electeur*, vous avez eu la main malheureuse cette fois, nous vous souhaitons un peu plus de bouteur pour la prochaine.

### DEUX CONSERVATEURS.

Notre confrère du *Journal de St. Hyacinthe* depuis longtemps, vagabonde, ne peut plus, dans le champ de la politique, bâtarde pendant trois ou quatre mois sur le rapport de lord Durham, il nous a montré pendant tout ce temps un orgre sans cesse prêt à nous dévorer. Nous fissons quelques concessions, à nous, Canadiens-Français, nous donnant des emplois, nous conférons des titres et des honneurs, nous donnant enfin le gouvernement de notre chère patrie la Province de Québec, tout cela n'était aux yeux de ce clairvoyant que pieges et embûches. Pour lui donner aux Canadiens français de la force et du pouvoir, c'était les affaiblir, les rendre impuissants, les endormir sûrement dans les délices de Capoté.

Allons, confrère, ne dépense point de papier et d'encre pour rien ; le temps de faire des dupes est passé.

Le journal, voyant que le nom de Lord Durham ne produit plus d'effets sur les enfants politiques, prend une autre tactique. Croyant avec raison que les résultats lancés à la face de M. Cartier, loin de le déprécier dans l'espace public, il voudrait faire croire que le ministre de la guerre devient fou; et le *Journal* affirme pompeusement que M. Cartier créera une armée de 200,000 hommes toujours sur pieds; plus 60,000 marins, enfin des dépenses de 5 à 6 millions.

A vous entendez, confrère, l'honorable ministre de la guerre aurait perdu la raison. Eh bien, le peuple ne vous croira pas, et continuera de reposer sa confiance en lui malgré vos érailleries et vos insultes.

### DRUMMOND ET ARTHABASKA.

Dimanche dernier, M. L. G. Houle a adressé la parole aux habitants de la Paroisse de St. Guillaume d'Upton, dans le Comté de Drummond. Il a été écouter avec la plus grande attention durant son discours qui a été couronné par les applaudissements de la très grande majorité de l'assistance.

Après M. Houle, M. Séenacal dit qu'il se présentait pour la Chambre des Communes; qu'il ne connaissait rien autre chose en politique que les tarifs; qu'il trouvait que les taxes sur le coton et la laine étaient trop élevées; enfin qu'il n'était pas accoutumé de parler en public, et qu'il avait fait venir M. Laurier, avocat d'Arthabaskaville pour parler à sa place. Une vingtaine de personnes ont applaudi M. Séenacal à la fin de son petit discours.

M. Laurier a parlé pendant une heure et demie. Un quart d'heure environ, après qu'il eut commencé son discours une conversation générale très-animee s'est établie dans l'assemblée. Ce que voyant M. Laurier a pris ses auditeurs de garder le silence, mais ce fut en vain. Quelques instants après M. Laurier a demandé à M. Déserte de faire le silence. Mais M. Déserte est resté muet comme la tombe et immobile comme une borne.

Après les vœux M. Houle et M. Séenacal ont parlé à St. Bonaventure, M. Houle comme toujours, a été convaincant et persuasif; et M. Laurier suivant son habitude a débâillé contre nos hommies politiques. Il a épousé son répertoire d'insultes; mais il n'a réussi à blaguer les honnêtes et intelligents habitants de St. Bonaventure. Voici l'effet qu'il a produit; dans la foule on disait: c'est un calomniateur, une mauvaise langue, un mal engueulé... Union des Cantons de l'Est.

### NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Il y a déjà longtemps que nous avions dû nous plaindre de l'irrégularité dans l'envoi des journaux etc., etc. La semaine dernière un numéro du *Pays* et de la *Minerve* ne nous est pas parvenu; cette semaine nous n'avons pas reçu le numéro du *Pays* du 6, non plus que le numéro de la *Minerve* du 7. Nous avons aussi nos confrères que quelques uns de leurs abonnés ont été privés, à notre connaissance, de l'envoi de ces feuilles respectives.

Nous espérons que nos confrères rejoindront leurs efforts aux nôtres pour découvrir où est la source du mal.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr. French ci-devant de St. Hyacinthe, vient d'ouvrir une pharmacie dans la maison de M. Contu, en face du marché. Cet établissement ne peut qu'être très utile aux médecins de la ville et des campagnes environnantes.

Les chaleurs qu'il a fait cette semaine, ont été plus grandes que celles que nous avions depuis très longtemps. A Québec, le thermomètre a marqué 99°

la conduite du R. P. Debrickancien président du collège de Barptown dans le Kentucky. Il emmène aussi un certain nombre de sœurs Loretaines dont la maison-mère est également dans le Kentucky et qui ont déjà plusieurs établissements au Nouveau Mexique.

Une proclamation du Gouverneur Général du Canada, datée le 7 Août courant, fait connaître que l'émancipation des Brefs d'Election a été ordonnée ce jour-là; les Brefs portent la date du 7 et sont rapportables le 24 septembre prochain.

La chambre des communes est convoquée pour le 24 septembre prochain.

Ce qui est arrivé à M. Sénacal de St. Thomas de Pierreville

— le 16 décembre

1859

Le défaut d'espace nous empêche de publier unjurl'hui, un jugement rapporté dans le *Lover Canada Reports* vol. 10 page 35, par lequel, le 16 décembre 1859, M. Sénacal de St. Thomas de Pierreville, le même individu que M. Dorion de Montréal a recommandé aux électeurs de Drummond et Arthabaska, comme candidat à la représentation de nos comtés à la Chambre des Communes, a été convaincu, à la Cour Criminelle des Trois-Rivières, d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes dans le but de les frauder.

Le journal, voyant que le nom de lord Durham ne produit plus d'effets sur les enfants politiques, prend une autre tactique. Croyant avec raison que les résultats lancés à la face de M. Cartier, loin de le déprécier dans l'espace public, il voudrait faire croire que le ministre de la guerre devient fou; et le *Journal* affirme pompeusement que M. Cartier créera une armée de 200,000 hommes toujours sur pieds; plus 60,000 marins, enfin des dépenses de 5 à 6 millions.

Certes il valait bien la peine d'aller emprunter au Comté d'Yamaska un candidat de la trempe de M. Séenacal. Il faut que le caucus démocratique de Montréal ait été mal informé, car s'il avait connu ces choses, il aurait sans doute laisser M. Séenacal dans sa coquille. — U. C. Est.

### RÉCITTEES.

*Sirop de groseilles.*

Vous écrasez 5 à 6 livres de blanches et la moitié de framboises ensemble; vous mettez ce jus fermenter pendant huit jours dans une terrine, à la cave; au bout de ce temps, vous le passez au tamis. Vous aurez 4 livres de sucre clarifié que vous ferez fondre en remuant par intervalle avec une cuillère pour faciliter la dissolution; vous y mettrez votre jus de groseilles; au premier bouillon vous l'écumerez et le retirez. On fait fermenter la groseille pour l'empêcher de prendre du gelée dans les bouteilles.

*Eau de cerises.*—Prenez deux livres de belles cerises, et mettez-les dans un tamis de crin après avoir ôté les queues; ajoutez-y une pinte d'eau de fontaine filtrée; broyez ensuite légèrement les noyaux de cerises et laissez infuser pendant deux heures; passez à travers une ligne (à la chausse) et sucrez comme la limonade. Si les cerises étaient très mûres, pourrez-y ajouter le jus de trois citrons.

*Eau de fraises.*—Écrasez dans une terrine une livre de fraises mûres de la vitrine qu'il y a 225,00 francs. Prenez une cuillère et ajoutez-y une pinte d'eau de fontaine et le jus de trois citrons; laissez infuser pendant une heure; passez au tamis en pressant les fruits pour en extraire le jus; passez à la chaux le sucre obtenu, et sucrez comme la limonade.

*Nouvelles et Fait Divers.*

Il y a déjà longtemps que nous avions dû nous plaindre de l'irrégularité dans l'envoi des journaux etc., etc. La semaine dernière un numéro du *Pays* et de la *Minerve* ne nous est pas parvenu; cette semaine nous n'avons pas reçu le numéro du *Pays* du 6, non plus que le numéro de la *Minerve* du 7. Nous avons aussi nos confrères que quelques uns de leurs abonnés ont été privés, à notre connaissance, de l'envoi de ces feuilles respectives.

Nous espérons que nos confrères rejoindront leurs efforts aux nôtres pour découvrir où est la source du mal.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr. French ci-devant de St. Hyacinthe, vient d'ouvrir une pharmacie dans la maison de M. Contu, en face du marché. Cet établissement ne peut qu'être très utile aux médecins de la ville et des campagnes environnantes.

Les chaleurs qu'il a fait cette semaine, ont été plus grandes que celles que nous avions depuis très longtemps. A Québec, le thermomètre a marqué